

Problèmes relatifs à la structure du syntagme verbal*

Si, malgré les différences de structure de langue à langue, il est possible et même nécessaire de poser un problème général concernant le syntagme verbal, c'est que la fonction du verbe, dans les langues qui, à des degrés divers et par des procédés divers, distinguent une classe des noms et une classe des verbes, c'est-à-dire la fonction prédicative, lui donne une position particulière qui rend la définition des limites du syntagme verbal beaucoup plus difficile que celle des limites du syntagme nominal.

Tout syntagme consiste en une combinaison d'éléments d'où résulte une unité d'un certain ordre. Les éléments constitutifs du syntagme sont hiérarchisés: l'un d'entre eux apparaît comme le noyau du syntagme et c'est par rapport à lui que se définit la fonction des autres. Ainsi le nom dans le cas du syntagme nominal: autour du nom se groupent non seulement des déterminants grammaticaux (l'article p. ex.), mais aussi d'autres éléments dont la présence n'est pas obligatoire; dans une langue comme le français ou le hongrois, le syntagme nominal peut inclure un ou plusieurs éléments de type adjectival qui du point de vue syntaxique apparaissent dans cet emploi en fonction épithétique, fonction dont la caractéristique consiste à n'être marquée par aucun fonctionnel. On peut observer déjà qu'un phénomène parallèle se présente dans le syntagme verbal, qui peut inclure non seulement des éléments grammaticaux conjoints au verbe (notamment le pronom sujet en français), mais aussi des éléments d'une autre nature, qui se comportent par rapport au verbe comme l'adjectif par rapport au nom; il s'agit des adverbes, du moins d'une partie des éléments que la grammaire traditionnelle range dans la catégorie des adverbes: un syntagme verbal comme *il marche rapidement* apparaît comme le correspondant d'un syntagme nominal comme *une marche rapide*.

Il faut aller plus loin: si, d'après la définition qui en est admise, le syntagme comprend tous les éléments qui ont une fonction par rapport au noyau, on est amené à inclure dans le syntagme nominal les «compléments du nom» (*la maison de mon père*) et de même dans le syntagme verbal tous les compléments qui assument une fonction par rapport au noyau prédicatif verbal, quelle que soit la manière dont se marquent ces fonctions (système de désinences casuelles, prépositions, etc.). Ainsi, seul serait reconnu comme syntagme indépendant du syntagme verbal le syntagme nominal fonctionnant comme sujet. Mais la fonction de sujet est aussi une fonction qui se définit par rapport au prédicat verbal, qu'elle soit marquée par un morphème casuel, éventuellement par le terme zéro du système casuel, ou par d'autres procédés, comme la

* L. a 361. lapon lévő lapalji jegyzetet.

position en français. Il n'y a aucune raison, d'un point de vue strictement syntaxique, de séparer la fonction sujet de la fonction objet dans un énoncé français comme *le chien attaque le chat*, où les deux fonctions se présentent dans les mêmes conditions, ni dans un énoncé d'une langue à système casuel où le cas sujet se présente comme l'un des termes du système, même s'il est caractérisé, comme d'une manière générale en hongrois, par l'absence d'une marque positive.

On constate donc qu'à la limite, c'est l'ensemble de l'énoncé qui entre dans le syntagme verbal, dont on n'exclura que des termes non intégrés fonctionnant dans des conditions particulières: ce sera le cas de syntagmes nominaux qui se présentent comme non intégrés, en fonction de «thème»; ainsi dans un énoncé français comme *cet enfant, il joue au ballon; cet enfant, je le connais* etc. De tels syntagmes nominaux devraient être considérés comme présents dans l'énoncé, mais exclus du syntagme verbal dont tout le reste de l'énoncé prend la forme.

Cette identification du syntagme verbal à l'énoncé total ou quasi total enlève évidemment tout intérêt à la notion de syntagme verbal: si c'est le verbe qui fournit à l'énoncé son prédicat, la position centrale que le verbe occupe ainsi dans l'énoncé conduit à définir celui-ci comme ayant la structure d'un syntagme verbal.

La position adoptée par J. DUBOIS dans sa *Grammaire structurale du français* [Paris, (Larousse) 1967.] montre bien la tendance que peut éprouver le linguiste à faire entrer dans le syntagme verbal des constituants nominaux que la grammaire traditionnelle appelle compléments. Ayant posé la distinction du verbe comme constituant du syntagme verbal (constituant fourni par une certaine classe de formes) et du syntagme verbal comme constituant de phrase (constituant dont la condition de réalisation nécessaire et suffisante est qu'il comporte un segment simple de la classe des verbes), J. DUBOIS en vient à rectifier, dans sa définition de la phrase achevée minimale, cette conception du syntagme verbal; il indique que la condition de réalisation du syntagme verbal primitivement reconnue n'est pas suffisante, et que le syntagme verbal comporte normalement, à côté du verbe, un syntagme nominal qui est une expansion du verbe et qui s'oppose en fonction d'objet au syntagme nominal fonctionnant comme sujet, cet objet étant conçu d'une manière très large qui permet de le reconnaître aussi bien dans *je vais à Paris* que dans *j'écoute la radio*. D'où la symbolisation suivante de la phrase minimale achevée active P₁:

$$[P_1] = [(SN_1) + ([V] + [SN_2])]$$

dans laquelle $([V] + [SN_2])$ représente le syntagme verbal. L'absence du syntagme nominal objet correspond à une transformation de la phrase minimale achevée en une phrase minimale non achevée P₂ par effacement de SN₂ (passage de *il mange des pommes de terre* à *il mange*).

On laissera de côté ici le problème posé par la conception de la phrase achevée minimale comme comportant obligatoirement un syntagme nominal faisant fonction de sujet et un syntagme verbal faisant fonction de prédicat. Cette conception implique que dans un énoncé où le sujet est indiqué par un «pronom personnel» (*il joue*) et non par un substantif (*l'enfant joue*), le pronom sujet doit être traité comme une entité syntaxique autonome fonctionnant comme substitut de substantif, ce qu'il est difficile d'admettre: si l'indication

du sujet est en effet nécessaire, le pronom qui en est porteur se présente comme un déterminant grammatical du verbe, nécessaire à l'actualisation de ce verbe en l'absence de substantif sujet, et non comme une entité syntaxique distincte.

Ce qui importe ici, c'est de constater que J. DUBOIS utilise la notion de syntagme verbal à plusieurs niveaux. Il reconnaît d'abord que dans *je suis fatigué* ou dans *l'enfant a joué*, la présence d'un ségment verbal simple *suis* ou *a* permet d'affirmer l'existence d'un syntagme verbal constitué par *suis fatigué* ou par *a joué*, et il indique ensuite que dans *l'enfant a joué à la balle*, le syntagme verbal *a joué* est accompagné d'une expansion nominale. La notion de syntagme verbal intervient ainsi à deux niveaux différents: *a joué* et *a joué à la balle*.

Cette constatation suggère qu'il reste utile de décrire dans l'analyse un syntagme verbal en s'arrêtant au niveau obtenu avant l'adjonction de l'expansion nominale. Le problème qui se pose alors consiste à déterminer quels éléments il sera légitime d'inclure dans le syntagme verbal ainsi conçu. Il est évident que ce syntagme verbal présentera, selon les langues, des structures variables; les indications données ici ne peuvent prétendre être ni de valeur générale ni exhaustives. Elles seraient néanmoins utilisables à la fois dans la description du français et dans la description du hongrois.

Trois types de phénomènes s'offrent ainsi dans l'analyse du syntagme verbal:

a) De même que dans le syntagme nominal l'unité lexicale qui fournit le nom se présente associée à des éléments grammaticaux comme l'article qui en assurent l'actualisation, de même l'unité lexicale qui fournit le verbe à fonction prédicative est actualisée par des éléments grammaticaux porteurs d'indications comme la référence personnelle: un phénomène analogue se présente ainsi dans *la marche* et dans *il marche*. Observons en passant que c'est à ce niveau du mot actualisé dans le discours et non pas nécessairement au niveau de l'unité lexicale que se distinguent une classe du nom et une classe du verbe; cette observation permet d'écarter les affirmations erronées selon lesquelles la distinction du nom et du verbe tend à s'effacer dans une langue comme l'anglais: si au niveau de l'unité lexicale *love* n'est ni nom ni verbe, cette unité lexicale engagée dans un énoncé produit très clairement soit un nom (*my love*) soit un verbe (*I love*) par le jeu des actualisateurs grammaticaux.

b) Le verbe donne lieu à la constitution de syntagmes fonctionnant dans les mêmes conditions que le monème verbal actualisé et ressortissant au phénomène général de l'auxiliation: le syntagme à auxiliaire est commutable avec une forme verbale simple (*a joué* dans *il a joué au ballon* entre dans un système d'oppositions dont *joue* est un autre terme: *il joue au ballon*). L'auxiliation pose un problème difficile qu'il ne peut être question d'envisager ici, problème qui consiste essentiellement à fixer les limites du phénomène; on se bornera à indiquer que l'auxiliation est réalisée lorsque le syntagme fonctionne comme une unité lexicale unique, ce qui est vérifiable par l'existence de combinaisons comme *il a eu* ou *il va aller*, dans lesquelles un verbe se fournit à lui-même comme auxiliaire.

c) Il y a lieu de considérer comme constituants spécifiques du syntagme verbal ces éléments qui ont été déjà mentionnés et qui entrent dans l'ensemble hétéroclite des «adverbes» de la grammaire traditionnelle. Ici encore, un problème difficile de délimitation de la classe envisagée se pose, problème auquel il faudrait consacrer un examen particulier. On se bornera à tirer les conséquences du parallélisme de fonctionnement observé entre l'adjectif comme constitu-

ant de syntagme nominal (*une marche rapide*) et l'adverbe fondé sur l'adjectif comme constituant de syntagme verbal (*il marche rapidement*). Il apparaît que la fonction de *-ment* en français consiste uniquement à convertir un constituant de syntagme nominal en constituant de syntagme verbal. L'existence éventuelle de variantes en distribution complémentaire (hongrois *rossz — rosszul, gyors — gyorsan*) ne doit pas masquer l'unité de la fonction. Ni l'adjectif ni l'adverbe ne sont limités à cette fonction de constituant de syntagme respectivement nominal et verbal (l'adjectif est susceptible d'un emploi prédicatif — attribut — et l'adverbe est susceptible d'entrer dans un sous-syntagme adjectival: *extrêmement heureux*), mais le fait essentiel est que l'adjectif et l'adverbe, dans un syntagme respectivement nominal et verbal, se présentent parallèlement dans un emploi épithétique qui correspond à une fonction fixe, unique et qu'il n'y a pas lieu de définir autrement puisqu'elle est la seule possible. On notera à ce propos qu'il serait vain de tenter d'assigner à *-ment* une valeur quelconque d'ordre sémantique comme on peut le faire pour d'autres types de dérivation: il s'agit ici d'une dérivation purement syntaxique qui détermine un changement de fonction.

La conception limitative du syntagme verbal envisagée ici revient à exclure de ce syntagme tout élément nominal qui, avec des éléments conjoints, entrerait à titre de sous-syntagme dans ce syntagme verbal. Cette position n'implique pas, répétons-le, qu'on ne puisse considérer l'énoncé comme un syntagme verbal; elle part seulement de cette constatation que le noyau de ce vaste syntagme verbal dont l'énoncé prend la forme est fourni lui-même par un syntagme verbal plus restreint comprenant des éléments dont la fonction spécifique est de graviter autour du verbe. Dans une langue qui possède la distinction d'une classe de noms et d'une classe de verbes, toute l'organisation syntaxique se fait autour de ces deux pôles nominal et verbal, avec une hiérarchisation des fonctions qui confère au verbe, comme prédicatif, une position particulière, mais qui n'exclut pas pour lui la possibilité d'être, au sein de l'énoncé, le centre d'un syntagme verbal caractérisé par une structure spécifique.

JEAN PERROT